

UNE PETITE COMMUNE TARNAISE SOUS LE ROULEAU COMPRESSEUR D'ENEDIS

Bonjour,

Robin des Toits remercie ses contacts pour l'élan de solidarité consécutif au Communiqué de Presse de dimanche 4 Novembre 2018, relatif à la commune d'Appelle (Tarn).

Toutefois, après examen du contexte local, et en accord avec le Maire, il n'a pas été jugé utile, dans un 1er temps de faire un appel à don au plan national. Cette action sera circonscrite au département du Tarn.

Si à titre personnel, vous souhaitez aider, vous pouvez envoyer vos chèques, libellés à l'ordre de Confluence 81, après avoir inscrit au dos: "don pour Appelle"; à l'adresse suivante:

Confluence 81

9 chemin du Ritou

81100 Castres

Le Collectif StopLinky Tarn Sud , Robin des Toits et la commune d'Appelle vous en remercie

S'attaquer à beaucoup plus petit que soi, c'est se rassurer sur sa force et n'avoir plus qu'à jouer sur la peur quand on se sait illégitime.

Le 3 Avril 2017, le Conseil municipal d'Appelle (81700), commune tarnaise de 68 habitants, prend une délibération refusant le déclassement des compteurs d'électricité existants et interdisant leur élimination en vue de leur remplacement par des compteurs de type "Linky". Un recours gracieux pour l'annulation de cette délibération, déposé un an après par Enedis et rejeté implicitement, Enedis introduit alors une requête en contentieux auprès du Tribunal Administratif de Toulouse. Par ordonnance de ce Tribunal, la requête d'Enedis est rejetée. Et le 12 Octobre 2018, nouvelle requête d'Enedis, qui sera traitée par la Cour Administrative d'Appel de Bordeaux.

Le Maire a 15 jours, à partir du 18 Octobre, pour envoyer un mémoire en défense, qui devra obligatoirement être présenté par un avocat à l'audience du 19 Novembre. Une aussi petite commune n'a, a priori, pas les reins financièrement assez solides. Enedis agit donc en punition, en s'attaquant à elle, espérant faire peur et endiguer le légitime mouvement de plus en plus massif, des communes comme des particuliers, à l'encontre du déploiement antidémocratique des capteurs Linky.

ENEDIS préfère utiliser l'argent des usagers en procédures judiciaires, engorgeant les tribunaux, plutôt que l'employer à améliorer la qualité et la fiabilité du produit électricité, ce qui est censé être son cœur de métier.

Cet acharnement et autres méthodes d'Enedis, toutes à son grand déshonneur, ne peuvent que soulever contre elle l'indignation du plus grand nombre.

L'association Robin des Toits, à laquelle s'associe le Collectif Stop Linky Tarn Sud, apporte tout son soutien à la commune d'Appelle, ses élus et administrés.

--

Patrice

ROBIN DES TOITS 81

14 rue du Poujoula 81330 VABRE

tél: 0670891531